

PRÉVENTION RISQUES ROUTIERS

VOS AVANTAGES

- Réduction des risques routiers au sein de votre entreprise.
- Sensibilisation de vos équipes et réactualisation de leurs connaissances en matière de sécurité routière.
- Prévention des sinistres auto et donc réduction des risques d'indisponibilité du véhicule et/ou de son conducteur.

LES "PLUS" DIAC LOCATION

- Prestation en inclusion de tous nos contrats.
- Accompagnement logistique et juridique personnalisé de tous vos collaborateurs bénéficiaires concernés.



PRINCIPE

NOTRE PRESTATION "PRÉVENTIONS RISQUES ROUTIERS" PERMET LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIIONS DE PRÉVENTIONS DES RISQUES ROUTIERS DANS VOTRE ENTREPRISE, GRÂCE À UN SUIVI PERSONNALISÉ À LA DISPOSITION DE TOUS VOS COLLABORATEURS BÉNÉFICIAIRES CONCERNÉS.

PRESTATION

La prestation s'articule autour de deux garanties.

• Garantie Prévention

Accès pour tous les collaborateurs à un espace web contenant des informations sur la réglementation en matière de sécurité routière. Possibilité d'avoir des échanges personnalisés avec des professionnels de la sécurité routière.

• Garantie stage de récupération de points

Organisation, réservation et prise en charge d'un stage de récupération de points (sous certaines conditions, consultables sur le site internet www.lepointpermis.fr), moyennant une participation restant à la charge du collaborateur bénéficiaire de la prestation.

NOTRE PARTENAIRE

• CNCI Services

CNCI, société créée en 1986, a conçu un ensemble de services, dont la vocation est l'assistance et le conseil au conducteur, sur le plan de l'utilisation de son véhicule et de la prévention des risques routiers dans l'entreprise.



POUR BÉNÉFICIER DE LA PRESTATION, TOUS LES COLLABORATEURS BÉNÉFICIAIRES DOIVENT, AU PRÉALABLE, S'INSCRIRE SUR LE SITE INTERNET : <https://www.lepointpermis.fr> AVEC LE NUMÉRO D'IMMATRICULATION DE LEUR VÉHICULE